

LE FIL D'ACTUALITÉS

3^{ème} TRIMESTRE 2023 - DONNÉES AU 30 SEPTEMBRE 2023

VALIDE DU 1^{er} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

N°
13

CORUM
LIFE



L'ÉDITORIAL

Par Frédéric Puzin,
Fondateur de CORUM L'Épargne



DES PERFORMANCES QUI S'ANNONCENT SOLIDES EN 2023

Les années se suivent... et ne se ressemblent pas ! La remontée des taux, amorcée en 2022, a ouvert une ère d'opportunités pour les épargnants. Les performances de votre contrat CORUM Life devraient en bénéficier en 2023. Cette période est aussi propice au lancement de nouveaux produits d'épargne, histoire de répondre toujours mieux à vos besoins...

Devinette : quel est le phénomène de ces 18 derniers mois qui a transformé en profondeur le monde de l'épargne au point de nous faire entrer dans une nouvelle ère ? Réponse : la hausse des taux d'intérêt. Depuis l'été 2022, les banques centrales (ces institutions chargées de la politique monétaire d'un pays ou d'une zone économique) utilisent cette « clé à molette » pour lutter contre l'inflation par un effet domino : plus elles relèvent leurs taux, plus elles compliquent l'accès au crédit, et donc plus il devient compliqué de consommer pour notre vie de tous les jours et d'acheter pour les investisseurs... ce qui doit finir par faire baisser les prix ! En attendant, après des années de taux anormalement bas, leur remontée bouleverse nos repères d'investisseurs et change notre manière d'épargner. Un peu comme si vous aviez appris à faire du vélo uniquement en côte, et qu'il fallait maintenant attaquer la descente... Alors que vous ne savez qu'appuyer sur les pédales et vous mettre « en danseuse », il vous faut maintenant maîtriser votre guidon et manier habilement le frein pour gérer votre vitesse. Avouez qu'il y a de quoi être un peu déstabilisé mais c'est quand même plus facile que de monter ! Et si vous avez pris le temps de regarder le terrain pendant l'ascension et bien fait le tour de votre vélo avant de partir, la suite du parcours devrait bien se passer !

Profiter d'un contexte doublement favorable

En l'occurrence, les fonds qui composent votre contrat se sont bien adaptés aux conséquences de cette fameuse hausse des taux d'intérêt. Vous le savez, CORUM Life vous donne accès à deux univers d'investissement : l'épargne de prêt aux entreprises (les obligations) et l'épargne immobilière (les SCPI). Cette diversification est importante car elle réduit la prise de risque pour votre épargne. C'est l'avantage de « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier », comme dit l'adage.

Je rappelle que l'investissement dans le prêt aux entreprises consiste à placer votre épargne dans des « fonds », des enveloppes, qui achètent des obligations proposées par des entreprises cherchant à se financer. Par le biais de ces produits, vous devenez en quelque sorte le banquier d'entreprises renommées qui, en contrepartie, doivent verser des intérêts et procéder à un remboursement final. Depuis un an, les rendements obligataires caracolent à des niveaux élevés, autour de 7 à 7,5 %*. Tenir aussi longtemps de tels niveaux de rendement est très rare pour les obligations. À l'origine de cette montée en flèche, la hausse des taux que j'évoquais plus haut, mais aussi la bonne santé des entreprises financées, qui résistent bien, trimestre après trimestre, malgré la croissance faible. C'est d'ailleurs l'apanage de l'épargne obligataire : elle n'a pas besoin d'une économie en pleine ébullition pour être en forme. Il suffit que les entreprises parviennent à payer les intérêts et à rembourser le fonds pour que la performance soit au rendez-vous. Conclusion : dans ce contexte, la fenêtre reste plus que jamais ouverte pour investir dans les obligations d'entreprises. Côté immobilier, les SCPI CORUM afficheront des performances 2023 une nouvelle fois supérieures à leurs objectifs. Elles recueillent les fruits d'une gestion raisonnée de votre épargne depuis leur lancement, basée sur une démarche opportu-

niste et diversifiée, ainsi que sur une maîtrise de la collecte. En effet, alors que ces dernières années, bon nombre de SCPI concurrentes achetaient les yeux fermés leurs immeubles à prix d'or, les SCPI CORUM ont toujours préféré limiter leur collecte d'épargne si elles n'étaient pas en mesure de l'investir dans de bonnes conditions. Désormais, la donne a changé : en compliquant l'accès au crédit, la hausse des taux d'intérêt (toujours elle !) a raréfié le nombre d'acheteurs immobiliers. Or qui dit moins de demande, dit baisse des prix : c'est la loi bien connue de l'offre et de la demande. Conséquences : les prix immobiliers sont en baisse. Il est désormais beaucoup plus simple de trouver des immeubles professionnels offrant des rendements élevés et de meilleures perspectives de plus-values futures, le jour où les taux fléchiront. Pour saisir les bonnes affaires et vous faire bénéficier de ce contexte opportun, les SCPI CORUM rouvrent largement leur collecte d'épargne. C'est donc le moment d'en profiter ! Concrètement, cette période favorable pour les obligations et les SCPI devrait permettre à votre contrat de réaliser sa meilleure année depuis sa création, avec une performance potentiellement supérieure à l'inflation.

Une offre qui s'étoffe

Et pour continuer de toujours mieux répondre à vos besoins, la compagnie CORUM Life enrichit son offre avec de nouvelles propositions. En juillet 2023, un produit d'épargne garantie (fonds euro) est venu enrichir la gamme des fonds de votre contrat d'assurance vie. Baptisé CORUM EuroLife, il vous permet de garantir votre capital tout en profitant d'un contexte porteur pour viser une certaine performance. En l'occurrence, CORUM EuroLife ambitionne de faire mieux que 4 % (net de frais) en base annualisée sur 2023. L'inconvénient – parce qu'il y en a un ! – c'est que vous ne pouvez pas investir plus de 25 % de votre épargne CORUM Life dans le fonds euro. Deuxième nouveauté : l'arrivée cet été d'un « contrat de capitalisation ». Une dénomination un peu hermétique pour un produit qui a « la couleur de l'assurance vie, le goût de l'assurance vie... mais qui n'est pas une assurance vie », pour paraphraser une célèbre marque de soda ! Ce qui ne l'empêche pas d'être souvent présenté comme l'assurance vie des entreprises. Et pour vous, épargnants, il peut constituer une solution pertinente pour optimiser la transmission de votre patrimoine. Enfin, jamais deux sans trois ! La compagnie lance également son propre Plan Épargne Retraite (le fameux PER) : CORUM PERLife, une enveloppe au fonctionnement là aussi assez proche de l'assurance vie, mais destinée cette fois à financer la retraite, et assortie d'un avantage fiscal à l'entrée**. Cet avantage fiscal, nous vous l'offrons puisque, le contrat CORUM PERLife ne prélève pas de frais***, contrairement aux autres PER du marché. Fidèle à l'ADN du groupe CORUM, il est accessible (à partir de 50 euros) et en quête de performance. N'hésitez pas à contacter votre conseiller pour mieux connaître ce produit très complémentaire de votre assurance vie et vérifier s'il pourrait être intéressant dans votre situation. Il reste encore quelques semaines pour démarrer cette épargne retraite et profiter de la réduction d'impôt dès taxation de vos revenus 2023 l'an prochain. En reportant votre décision à 2024, vous perdriez le bénéfice de certains plafonds de déduction. Alors mieux vaut battre le fer tant qu'il est chaud... !

* 7,54 % pour l'indice HEAE au 31 août 2023

** Si l'avantage fiscal n'est pas utilisé à l'entrée, il est possible de le reporter au jour de la sortie

*** Sauf pour les sorties en rente

LES POINTS CLÉS DU CONTRAT

Le contexte économique porteur nous permet cette année de lancer trois nouveautés, afin de toujours mieux accompagner vos projets de vie. Après le fonds euro CORUM EuroLife cet été, la compagnie CORUM Life enrichit sa gamme avec le contrat de capitalisation CORUM Capi et le Plan d'Épargne Retraite CORUM PERLife. Ce dernier tombe à point nommé puisqu'il vous reste encore un peu plus de deux mois pour démarrer votre épargne retraite et bénéficier de la réduction d'impôt sur vos revenus 2023. Fidèle à l'ADN du groupe CORUM, CORUM PERLife se veut accessible (à partir de 50 euros) et ne prend de frais ni sur les versements ni sur la gestion du contrat, ce qui renforce sa quête de performance. Autant de spécificités que vous avez déjà l'occasion d'apprécier dans votre assurance vie CORUM Life !

Amandine Lezy, Directrice Générale de CORUM Life



UN CONTRAT SANS FRAIS

Aucuns frais ne s'appliquent sur le contrat CORUM Life : ni frais de souscription, ni frais de gestion, ni frais d'arbitrage et ni frais de rachat. L'avantage fiscal de l'assurance vie vous est donc offert. Si vous investissez dans nos SCPI et produits obligataires (ce que les assureurs appellent les unités de compte) vous ne supportez que les frais de souscription et les frais de gestion propres à ces produits, comme si vous les souscriviez en direct sans passer par le contrat CORUM Life. Si vous investissez votre épargne dans notre fonds à capital garanti (ce que les assureurs appellent le fonds en euros), CORUM EuroLife seuls des frais de gestion de 0,6 % s'appliquent. Retrouvez plus d'informations en page 5 ainsi que le détail des frais relatifs aux fonds dans la note d'information valant conditions générales, disponible sur le site internet www.corum.fr/assurance-vie/corum-life/documentation.

UN PLACEMENT FLEXIBLE

CORUM Life est le seul contrat d'assurance vie à proposer en exclusivité les produits du groupe CORUM : les unités de compte comprenant 3 SCPI et 5 produits obligataires ainsi qu'un fonds euro, CORUM EuroLife. Les unités de compte sont disponibles au menu avec la gestion profilée ou à la carte avec la gestion libre. Au menu, optez pour une ou plusieurs des six formules composées des fonds maison. À la carte, sélectionnez les fonds à investir, tout en respectant les contraintes d'investissement suivantes : jusqu'à 55 % en SCPI au global du contrat, 55 % dans CORUM Origin en gestion libre. Le fonds euro CORUM EuroLife est disponible jusqu'à 25 % dans le contrat CORUM Life.

UN INVESTISSEMENT À VOTRE RYTHME

Vous avez la possibilité d'ouvrir votre contrat à partir de 50 € puis d'effectuer des versements libres et mettre en place des versements complémentaires mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.

UNE FISCALITÉ SPÉCIFIQUE

Vous bénéficiez d'une fiscalité avantageuse (exonération ou imposition réduite) sur les plus-values, huit ans après la souscription et lors de la transmission de votre capital, en l'état actuel de la réglementation et selon votre situation personnelle.

UNE ÉPARGNE DISPONIBLE

Vous pouvez à tout moment procéder à un retrait de tout ou partie de votre épargne. À noter qu'en cas de retrait avant huit ans de détention du contrat, vous ne bénéficierez pas de l'avantage fiscal de l'assurance vie.

UNE GARANTIE DÉCÈS OFFERTE

Le contrat CORUM Life inclut gratuitement une garantie plancher de 100 % des sommes versées nettes de frais en cas de décès de l'assuré(e) jusqu'à 65 ans et dégressive de 5 % par an de 66 à 75 ans.

Vous pouvez ouvrir un contrat d'assurance vie seul(e), avec votre époux(se) en co-souscription ou pour vos enfants, à leur nom, quand vous le souhaitez.

UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE DE NOMBREUSES FOIS PRIMÉ

Depuis sa création, CORUM Life suscite l'intérêt sur le marché de l'assurance vie. Pour preuve, les experts et professionnels du secteur ont récompensé le contrat à plus de 20 reprises, mettant ainsi en avant son innovation, ses spécificités et l'attention particulière que la compagnie apporte à ses clients.

2023 | 2022 | 2021 | 2020

Tout sur mes finances

Top d'or du meilleur service client
Top d'or du meilleur contrat premium
Top d'argent du meilleur service client
Top d'argent du nouveau contrat
Top de bronze de la meilleure innovation



2023 | 2022 | 2021

Pyramides de la gestion de patrimoine

Prix du développement
Prix du contrat de l'année
Prix de l'innovation



2023 | 2022 | 2021

Good Value for Money

Label - Sélection épargne patrimoniale



2023 | 2022 | 2021

Gestion de fortune

Oscar du meilleur contrat d'assurance vie
Oscar du meilleur service aux assurés
Oscar du contrat d'assurance vie à gestion profilée
Oscar du meilleur contrat par un assureur
Oscar de l'innovation
Oscar du nouveau contrat et profil dynamique

2023 | 2022 | 2021

Le Revenu

Meilleur contrat dans la thématique « immobilier »
Prix spécial de l'innovation

2020

Victoire de la Pierre Papier

Médaille d'or « meilleure innovation »

Les méthodologies de classement sont disponibles auprès des organisateurs. La référence à un classement, un prix ou une notation ne préjuge pas des performances futures.

LE FONDS SÉCURISÉ

UN FONDS EURO SANS COMPROMIS :
SÉCURITÉ DU CAPITAL ET RECHERCHE DE PERFORMANCE



CORUM LIFE A ATTENDU LE MOMENT PROPICE POUR LANCER SON FONDS EURO CORUM EUROLIFE.

En juillet 2023 le fonds intègre le contrat et répond à une demande claire des épargnants : celle de **sécuriser une partie de son capital tout en allant chercher de la performance.**

En effet, le groupe CORUM n'est pas à une audace près et profite d'un moment particulièrement opportun pour construire une solution d'épargne ambitieuse.

La hausse des rendements obligataires depuis plusieurs mois, en lien avec l'inflation et la remontée des taux d'intérêt, crée **un contexte favorable à la création d'un fonds euro.** Contrairement à la plupart des fonds euro existants qui peuvent être lourdement pénalisés par des obligations achetées dans le passé et dotées d'un faible rendement, **CORUM EuroLife a toute latitude pour constituer son portefeuille et profiter pleinement du contexte favorable.**

Dans cet environnement, **CORUM Life ambitionne de servir un rendement (net de frais) supérieur au taux du Livret A cette année.**

**LA
TRIBUNE**

Cette fois-ci, le timing est presque parfait. La rapide remontée des taux d'intérêt offre pour un nouveau fonds en euros une belle opportunité pour construire un portefeuille de produits de taux offrant des rendements déjà attractifs.

La Tribune - Juillet 2023

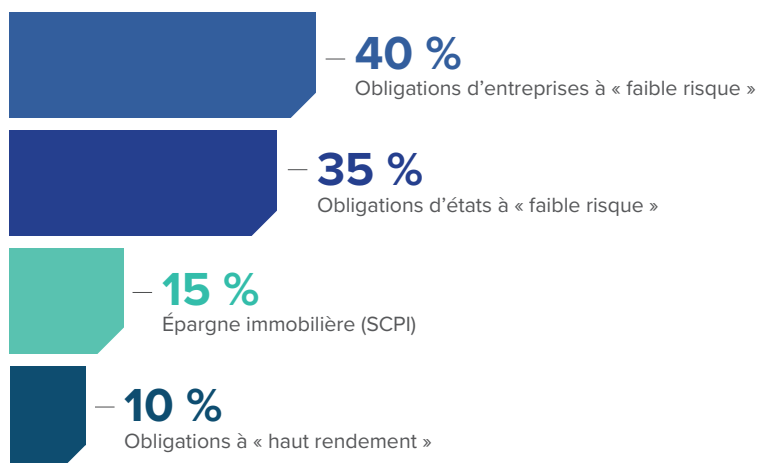
VOUS POUVEZ INVESTIR JUSQU'À 25 % DE VOTRE ÉPARGNE CORUM LIFE DANS LE FONDS À CAPITAL GARANTI CORUM EUROLIFE.

● TOUT LE SAVOIR-FAIRE CORUM, LA GARANTIE DU CAPITAL EN PLUS !



Géré en interne par CORUM Life avec l'appui des experts obligataires du groupe CORUM, le nouveau fonds euro CORUM EuroLife sera composé d'une grande majorité de produits peu risqués en termes de défaut de paiement (obligations européennes émises par des États ou des sociétés présentant les meilleures capacités à rembourser leur emprunt), en ligne avec les pratiques du marché. En complément, CORUM EuroLife investira dans des obligations européennes à haut rendement, la spécialité du Groupe, mais aussi dans les SCPI CORUM.

Composition cible de CORUM EuroLife



LA GESTION PROFILÉE

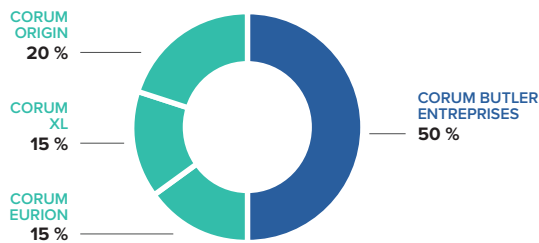
Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Calculs basés sur la performance de chacun des fonds composant les formules sur la période du 30 septembre 2022 au 30 septembre 2023. Les performances des 12 derniers mois (nettes de frais de gestion) des formules présentées ne reflètent pas la performance de votre contrat, qui dépend de la date de votre souscription.

CORUM LIFE HORIZON

Formule proposant une diversification entre les produits obligataires (50 %), avec le nouveau fonds de la gamme CORUM Butler Entreprises, et les SCPI (50 %) dont 20 % de CORUM Origin. Cette formule vise à apporter de la visibilité à l'épargnant car les 4 fonds présentent des objectifs de performance.

Formule préférée des épargnants CORUM Life

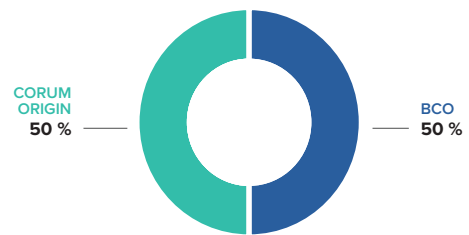


Formule lancée en novembre 2022

Performance des 12 derniers mois : 5,6 %*

CORUM LIFE ESSENTIEL

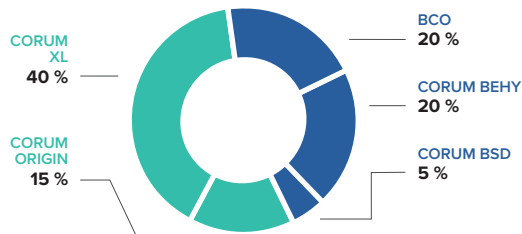
Formule regroupant les deux fonds phares de la gamme CORUM L'Épargne au sein du contrat CORUM Life. Cette formule offre un équilibre avec 50 % de CORUM Origin, la SCPI historique de CORUM, et 50 % de BCO, le produit obligataire le plus flexible de la gamme dédié au financement de projets d'entreprises.



Performance des 12 derniers mois : 6,6 %

CORUM LIFE IMMO

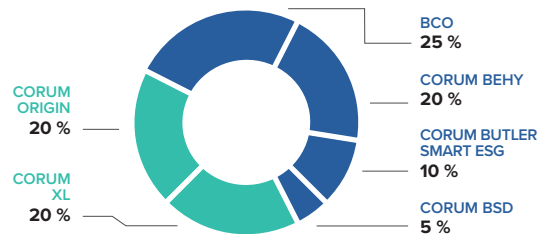
Formule privilégiant les SCPI de la gamme CORUM L'Épargne, avec de l'immobilier en zone euro (15 % de CORUM Origin) et de l'immobilier en et hors zone euro (40 % de CORUM XL). Le reste du capital est investi principalement dans les produits obligataires BCO et CORUM BEHY.



Performance des 12 derniers mois : 7,1 %

CORUM LIFE ÉQUILIBRE

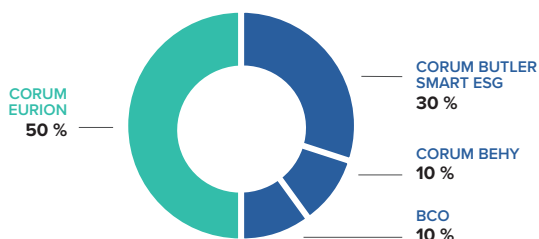
Formule permettant la plus grande diversification au sein du contrat CORUM Life. La majorité des fonds de la gamme CORUM L'Épargne disponibles dans le contrat CORUM Life y sont inclus, aussi bien immobiliers qu'obligataires, sans qu'aucun ne représente plus de 25 % de la formule.



Performance des 12 derniers mois : 7,4 %

CORUM LIFE SMART ISR

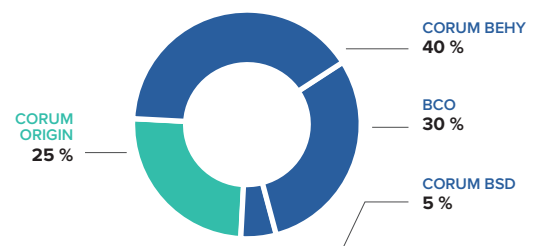
Formule investie à 80 % dans des fonds labellisés ISR : CORUM Eurion et CORUM Butler Smart ESG. Ces fonds prennent en considération les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, pour une croissance plus durable. Les 20 % restants sont investis dans plusieurs fonds de la gamme CORUM L'Épargne pour offrir de la diversification.



Performance des 12 derniers mois : 7,2 %

CORUM LIFE ENTREPRISES

Formule dédiée majoritairement au financement des entreprises et à leurs projets de développement, avec 75 % du portefeuille répartis sur plusieurs produits obligataires (BCO, CORUM BEHY et CORUM BSD). L'immobilier est également présent avec 25 % de la formule consacrés à CORUM Origin, la SCPI phare de la gamme CORUM L'Épargne.



Performance des 12 derniers mois : 8,4 %

* La performance de CORUM Life Horizon est calculée avec l'objectif de performance annualisé de CORUM Butler Entreprises.

L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE

DIVERSIFICATION ET STRATÉGIE OPPORTUNISTE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

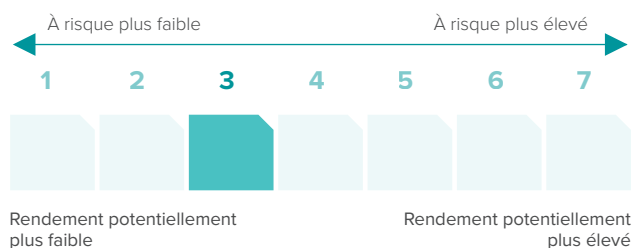
Les parts des SCPI CORUM souscrites dans le cadre de CORUM Life sont un investissement immobilier long terme, recommandé pour une durée de 10 ans. Ce placement comporte un risque de perte en capital. De plus, les revenus ne sont pas garantis et dépendront de l'évolution du marché immobilier et du cours des devises. Comme tout placement, les performances passées ne présagent pas des performances futures.



DES OBJECTIFS TENUS DEPUIS 11 ANS

Depuis 2012, **CORUM Origin** a investi dans 13 pays en saisissant des opportunités sur l'ensemble du marché européen. Son objectif de rendement annuel de 6 % (non garanti) a été tenu, voire dépassé, depuis sa création grâce à une stratégie d'investissement opportuniste et à une maîtrise de la collecte d'épargne.

Échelle de risque de CORUM Origin



LES CHIFFRES CLÉS au 30 septembre 2023

2,9 Mds €
Épargne gérée (capitalisation)

16,56 €
Dividende 3^{ème} trimestre 2023 brut par part¹

6 %
Objectif de rendement annuel (non garanti)

6,88 %
Rendement* 2022

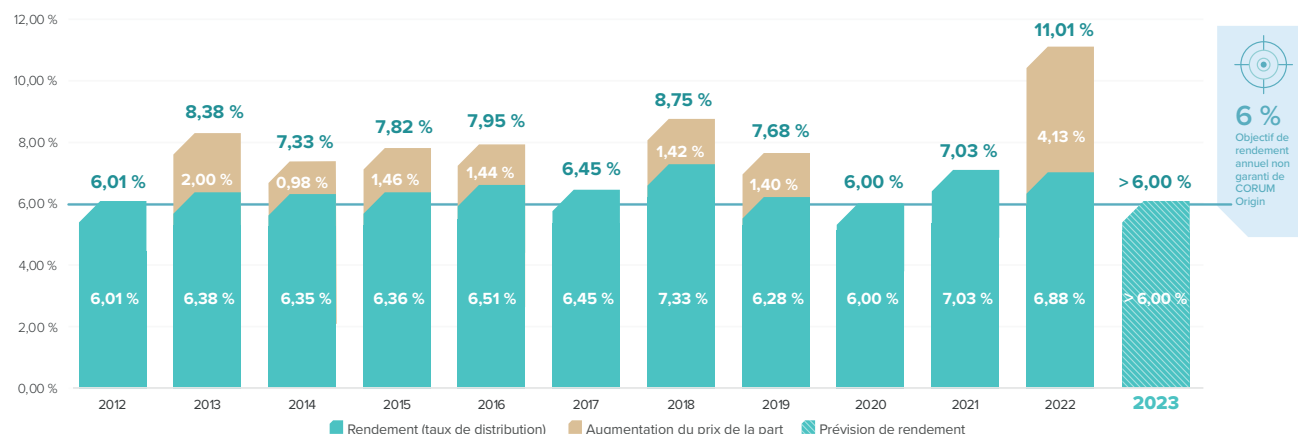
68,10 €
Dividende prévisionnel pour 2023, brut par part²

7,06 %
Taux de rendement interne* sur 10 ans

1. Dividende brut, pour une valeur de part de 1135 €. Dont un dividende net perçu de 12,89 € et un impôt étranger prélevé à la source de 3,67 €. Au sein du contrat CORUM Life, les dividendes versés par la SCPI sont réinvestis dans cette SCPI, ce qui donne lieu à des commissions de souscription.
2. Calculé sur la base de l'objectif de rendement annuel non garanti de 6 %.

LA PERFORMANCE RÉELLE DE VOTRE SCPI CORUM ORIGIN

Des objectifs de rendement annuel dépassés depuis 2012, date de création de CORUM Origin



Source : CORUM

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

*En savoir plus

Retrouvez toutes les définitions dans le glossaire en page 16.

Les prix immobiliers sont en baisse. Certains évoquent une crise, nous y voyons plutôt une opportunité : il est devenu beaucoup plus simple de trouver des immeubles offrant à la fois des rendements élevés et de bonnes perspectives de plus-values futures. Autrement dit, les SCPI CORUM vont pouvoir continuer d'acheter les immeubles les plus intéressants, tout en bénéficiant d'une décote encore plus forte qu'auparavant. C'est donc le moment pour elles d'aller saisir ces bonnes affaires... Plus elles en auront les moyens grâce à la confiance que vous leur accordez, mieux elles pourront tirer parti de cette période et vous en faire profiter !

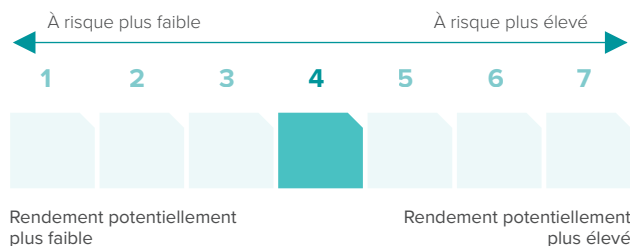
Philippe Cervesi, Directeur de l'immobilier du groupe CORUM



● LA 1^{ÈRE} SCPI À AVOIR INVESTI OUTRE-ATLANTIQUE

Créée en 2017 avec l'ambition de profiter des cycles immobiliers ainsi que du cours des devises, **CORUM XL** est la première SCPI à investir en dehors de la zone euro, notamment au Royaume-Uni dès 2018 et depuis 2020 au Canada. CORUM XL continue de chercher et d'identifier de nouveaux marchés présentant des opportunités intéressantes.

Échelle de risque de CORUM XL



● LES CHIFFRES CLÉS

au 30 septembre 2023

1,9 Md €

Épargne gérée (capitalisation)

2,57 €

Dividende 3^{ème} trimestre 2023 brut par part¹

5 %

Objectif de rendement annuel (non garanti)

5,97 %

Rendement* 2022

9,75 €

Dividende prévisionnel pour 2023, brut par part²

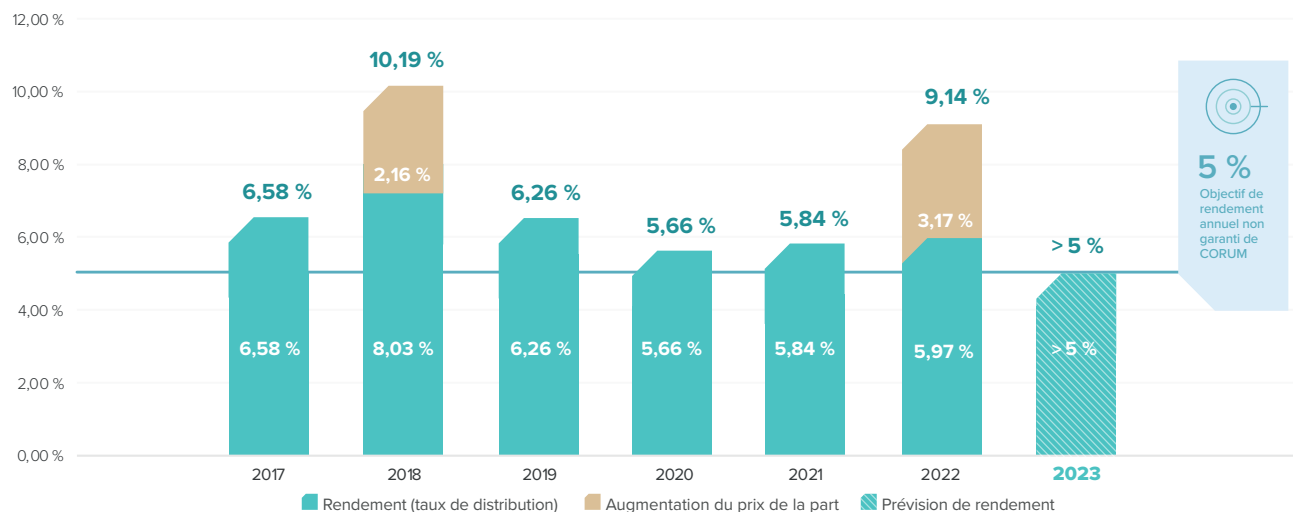
5,34 %

Taux de rendement interne* sur 5 ans, objectif de 10 % sur 10 ans

1. Dividende brut, pour une valeur de part de 195 €. Dont un dividende net perçu de 2,01 € et un impôt étranger prélevé à la source de 0,56 €. Au sein du contrat CORUM Life, les dividendes versés par la SCPI sont réinvestis dans cette SCPI, ce qui donne lieu à des commissions de souscription.
2. Calculé sur la base de l'objectif de rendement annuel non garanti de 5 %.

● LA PERFORMANCE RÉELLE DE VOTRE SCPI CORUM XL

Des objectifs de rendement annuel dépassés depuis 2017, date de création de CORUM XL



Source : CORUM

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

*En savoir plus

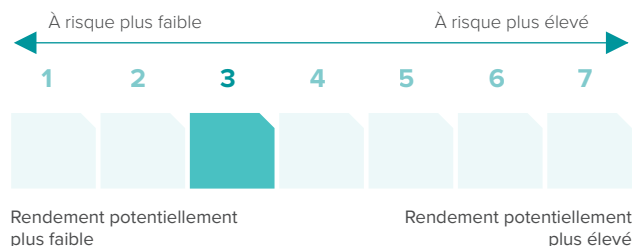
Retrouvez toutes les définitions dans le glossaire en page 16.



● LA JEUNE SCPI AUX 2 REVALORISATIONS DE PRIX DE PART EN 3 ANS

CORUM Eurion, la troisième SCPI CORUM, lancée en 2020 et investie entièrement en zone euro, devient la première à obtenir, en novembre 2021, le **label ISR***. Elle a dépassé, pour ses trois premières années, son objectif de rendement de 4,5 % (non garanti).

Échelle de risque de CORUM Eurion



● LES CHIFFRES CLÉS

au 30 septembre 2023

1,1M €

Épargne gérée (capitalisation)

2,85 €

Dividende 3^{ème} trimestre 2023 brut par part¹

4,5 %

Objectif de rendement annuel (non garanti)

6,47 %

Rendement* 2022

9,68 €

Dividende prévisionnel pour 2023, brut par part²

6,5 %

Objectif de taux de rendement interne* sur 10 ans (non garanti)

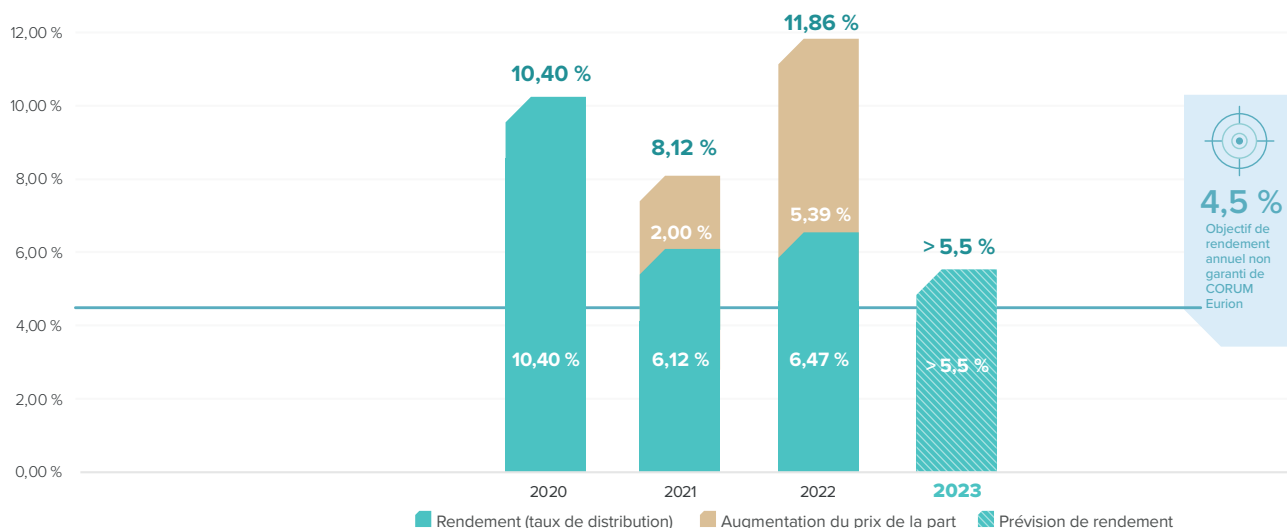
1. Dividende brut, pour une valeur de part de 215 €. Dont un dividende net perçu de 2,21 € et un impôt étranger prélevé à la source de 0,64 €.

Au sein du contrat CORUM Life, les dividendes versés par la SCPI sont réinvestis dans cette SCPI, ce qui donne lieu à des commissions de souscription.

2. Calculé sur la base de l'objectif de rendement annuel non garanti de 4,5 %.

● LA PERFORMANCE RÉELLE DE VOTRE SCPI CORUM EURION

Des objectifs de rendement annuel dépassés depuis 2020, date de création de CORUM Eurion



Source : CORUM

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

*En savoir plus

Retrouvez toutes les définitions dans le glossaire en page 16.

Les exemples d'investissements réalisés par CORUM Origin et CORUM XL ne constituent pas un engagement quant à leurs futurs investissements ni ne présagent de leurs performances futures.



\\ PAYS-BAS

ACQUIS LE : **28 AOÛT 2023**

- Prix de l'acquisition : **89 M€**
- Rendement à l'acquisition¹ : **10,4 %**
- Surface : **27 995 m²**
- Durée du bail restant à courir : **5,5 ans**

CORUM ORIGIN

PricewaterhouseCoopers (PwC)

Imaginez-vous au cœur d'un dynamique quartier d'affaires dans le centre d'Amsterdam, aux Pays-Bas. C'est là, dans ce secteur en pleine effervescence, que CORUM Origin vient d'acquérir le Westgate I, son 154^e immeuble. Avec un rendement à l'acquisition de 10,4 %, le Westgate I offre un rendement particulièrement élevé au jour de son achat, un niveau rarement atteint sur le marché ! Le bâtiment est entièrement loué par le Britannique PwC (PricewaterhouseCoopers), l'une des plus grandes sociétés de services professionnels au monde qui a depuis longtemps intégré le travail à distance. Pas d'inquiétude sur une éventuelle vacance locative de l'immeuble puisque le locataire l'a quasiment entièrement rénové, démontrant ainsi son attachement aux locaux et sa volonté d'y rester. Cerise sur le gâteau : au moment de l'achat, cet immeuble était déjà occupé avec un bail dit « triple net », c'est-à-dire que l'ensemble des frais et travaux sont à la charge du locataire. Des frais en moins pour la SCPI... et donc plus de dividendes potentiels pour vous !



\\ ROYAUME-UNI

ACQUIS LE : **15 SEPTEMBRE 2023**

- Prix de l'acquisition : **18 M€**
- Rendement à l'acquisition¹ : **7,4 %**
- Surface : **12 580 m²**
- Durée du bail restant à courir : **18,7 ans**

CORUM XL

Accor, Tesco, Q-Park

CORUM XL vous emmène sur la côte anglaise, avec un nouvel achat à Liverpool. Synonyme des Beatles et de football, c'est l'une des destinations les plus touristiques du Royaume-Uni. C'est un ensemble immobilier composé d'un hôtel, d'une supérette et d'un grand parking qui vient de rejoindre le patrimoine de votre SCPI, contribuant ainsi à sa diversification. L'ensemble est entièrement occupé par 3 locataires de renommée internationale : Accor, premier groupe hôtelier en Europe ; Tesco, premier distributeur alimentaire au Royaume-Uni ; et Q-Park, un des leaders européens sur le marché du stationnement. Avantage supplémentaire : au moment de l'achat, l'immeuble est entièrement occupé avec des baux « triple nets » de plus de 18 ans ! Deux facteurs clés de création de valeur : d'une part, des locataires qui affirment leur engagement à très long terme dans le bâtiment, et d'autre part ils assument toutes les charges et les travaux pendant cette période. Des frais en moins pour la SCPI... et donc plus de dividendes potentiels pour vous !

1. Hors frais et non garanti

LES OBLIGATIONS

LE MÉTIER HISTORIQUE DU GROUPE CORUM

Les produits obligataires, accordant des crédits aux entreprises, investissent dans des obligations à haut rendement. Ces obligations présentent un caractère spéculatif comparé aux «obligations d'État» : une recherche d'un rendement plus important en contrepartie d'un risque plus élevé. Ces produits présentent des risques incluant celui de perte en capital ou de défaillance de paiement des entreprises en cas de rachat, d'arbitrage ou de dénouement par décès. Ils n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance. Les performances

passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les obligations sont soumises aux évolutions et aléas des marchés.

Depuis le début d'année, l'univers européen des obligations à haut rendement affiche une performance élevée avec des fluctuations qui restent modestes. Nous restons confiants au regard des rendements élevés offerts par ces obligations et de la bonne santé de la grande majorité des entreprises qui empruntent.

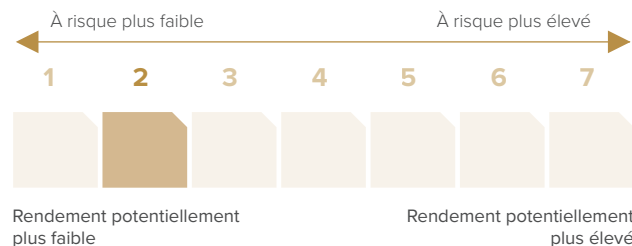
Laurent Kenigswald, Directeur de l'équipe obligataire du groupe CORUM



● LE PRODUIT D'ÉPARGNE POUR BÉNÉFICIER DU CONTEXTE

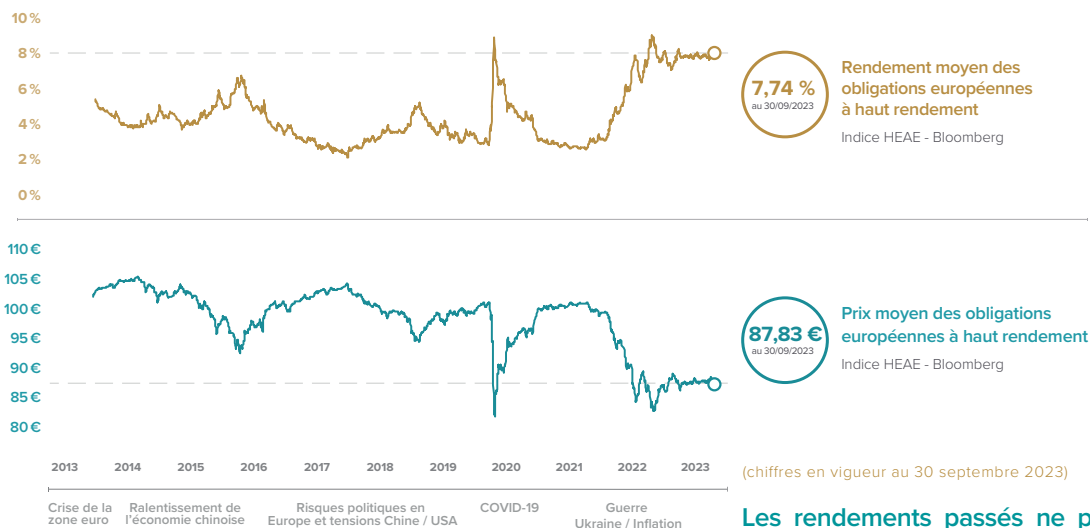
CORUM Butler Entreprises permet d'investir dans des obligations : des emprunts réalisés par les entreprises pour financer leurs projets. Au contraire d'un produit obligataire traditionnel, CORUM Butler Entreprises présente la particularité d'avoir une date de fin connue, ce qui permet de vous offrir une bonne visibilité sur le rendement espéré.

Échelle de risque de CORUM Butler Entreprises



● UN CONTEXTE TOUJOURS AUSSI FAVORABLE POUR INVESTIR DANS LES OBLIGATIONS

Les derniers mois furent inédits, marqués par une hausse historique des taux d'intérêt, en réponse à une inflation galopante. En parallèle, la perspective d'un ralentissement économique a eu pour effet d'augmenter le risque qui pèse sur les entreprises. Leur prêter de l'argent présente donc un risque plus élevé mais est, en contrepartie, mieux rémunéré. L'addition de ces deux facteurs génère des niveaux de rendement potentiel qui n'avaient pas été observés depuis plus de 10 ans (hors COVID-19). CORUM Butler Entreprises peut ainsi bénéficier de ce contexte pour acheter des obligations et saisir les opportunités.



5 %

Objectif de performance annualisée jusqu'en 2029 (sur le montant versé, frais déduits)

6,86 %

Rendement moyen espéré des obligations sélectionnées au 30 septembre 2023 (non garanti)

(La performance du produit correspond au rendement moyen des obligations réduit des frais et éventuels défauts de paiement d'entreprises)

117

Entreprises financées

*En savoir plus

Retrouvez toutes les définitions dans le glossaire en page 16.

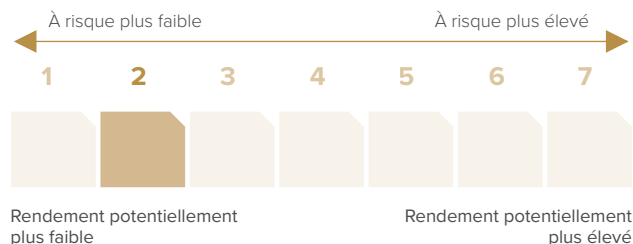
Les rendements passés ne présagent pas des rendements futurs.



● LA STABILITÉ DANS LE TEMPS COMME PRIORITÉ

BCO vise à rechercher la meilleure performance en investissant dans les obligations européennes à haut rendement. Sa gestion cherche également à maîtriser les fluctuations à la hausse comme à la baisse. Cette stratégie avait permis à BCO de ne jamais avoir connu de performance annuelle négative avant 2022 et son contexte inédit.

Échelle de risque de BCO



● LES CHIFFRES CLÉS

au 30 septembre 2023

4,81 %

Performance* au 3^e trimestre 2023¹

6,49 %

Performance des 12 derniers mois²

6,33 %

Comportement des obligations européennes à haut rendement*¹

124

Entreprises financées

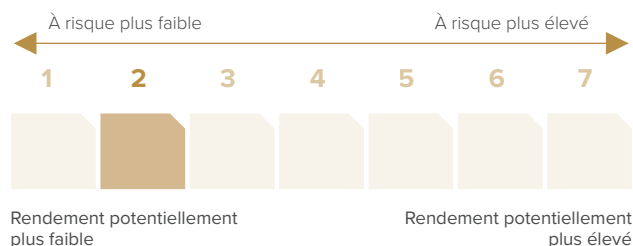
1. La performance au 3^e trimestre, nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/12/2022 au 29/09/2023. Source : Bloomberg
2. La performance des 12 derniers mois, nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/09/2022 au 29/09/2023. Source : Bloomberg



● LA PERFORMANCE COMME PRIORITÉ

CORUM BEHY vise à générer une performance supérieure à la moyenne des obligations européennes à haut rendement*. La stratégie d'investissement de CORUM BEHY s'appuie sur une recherche des meilleures opportunités d'achat et une capacité à réduire la volatilité pour se protéger.

Échelle de risque de CORUM BEHY



● LES CHIFFRES CLÉS

au 30 septembre 2023

6,81 %

Performance* au 3^e trimestre 2023¹

11,29 %

Performance des 12 derniers mois²

6,33 %

Comportement des obligations européennes à haut rendement*¹

147

Entreprises financées

1. La performance au 3^e trimestre, nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/12/2022 au 29/09/2023. Source : Bloomberg
2. La performance des 12 derniers mois, nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/09/2022 au 29/09/2023. Source : Bloomberg

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

***En savoir plus**

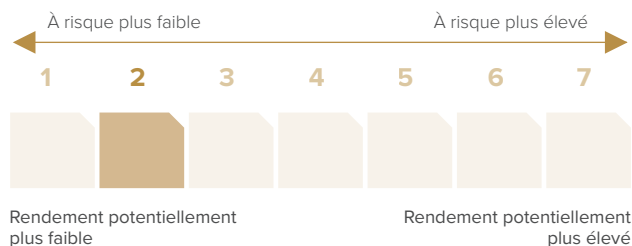
Retrouvez toutes les définitions dans le glossaire en page 16



● LE COURT TERME COMME PRIORITÉ

CORUM BSD vise à investir dans des obligations d'entreprises devant principalement rembourser leur emprunt sous une durée inférieure à deux ans. Ce produit obligataire peut donc répondre à un besoin de placement à court terme.

Échelle de risque de CORUM BSD



● LES CHIFFRES CLÉS

au 30 septembre 2023

4,39 %

Performance* au 3^e trimestre 2023¹

6,22 %

Performance des 12 derniers mois²

3,00 %

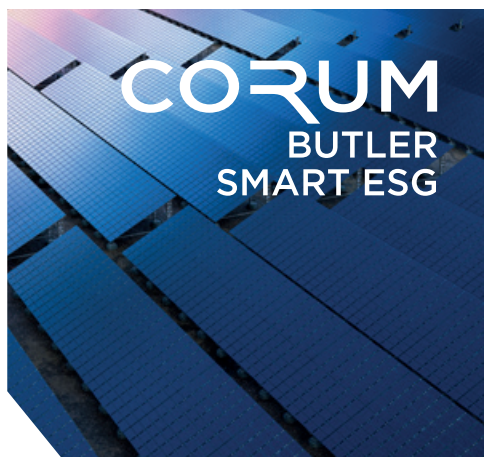
Performance de l'indice de référence*¹

74

Entreprises financées

1. La performance au 3^e trimestre, nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/12/2022 au 29/09/2023. Source : Bloomberg

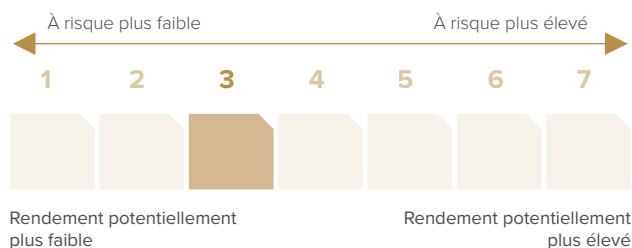
2. La performance des 12 derniers mois, nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/09/2022 au 29/09/2023. Source : Bloomberg



● LA RESPONSABILITÉ COMME PRIORITÉ

CORUM Butler Smart ESG est un produit obligataire certifié par le label ISR. Cette labellisation est attribuée aux produits mettant en application une méthodologie d'investissement socialement responsable.

Échelle de risque de CORUM Butler Smart ESG



● LES CHIFFRES CLÉS

au 30 septembre 2023

4,13 %

Performance* au 3^e trimestre 2023¹

8,03 %

Performance des 12 derniers mois²

5,30 %

Performance de l'indice de référence*¹

76

Entreprises financées

1. La performance au 3^e trimestre, nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/12/2022 au 29/09/2023. Source : Bloomberg

2. La performance des 12 derniers mois, nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/09/2022 au 29/09/2023. Source : Bloomberg

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

***En savoir plus**

Retrouvez toutes les définitions dans le glossaire en page 16.

Les exemples d'investissements réalisés par CORUM Butler Entreprises et CORUM BEHY ne constituent pas un engagement quant à ses futurs investissements, ne présentent pas de ses performances futures et sont réalisés dans les obligations émises par les entreprises présentées. Ces exemples ne sont pas exhaustifs. Certaines obligations sélectionnées offrent un rendement potentiel inférieur à ceux présentés.

LES ENTREPRISES FINANCÉES



- Rendement au 30/09/2023¹: **8,08 %**
- Remboursement de l'emprunt : **2026**

CORUM BUTLER ENTREPRISES

PICARD

Projet financé : lancer de nouveaux magasins et de développer les ventes de l'enseigne sur internet.

Qui ne s'est jamais félicité d'avoir un surgelé Picard au congélateur pour sauver son dîner après une longue journée de travail ? C'est bien simple : si Picard n'existait pas, il faudrait l'inventer ! Mais, vous êtes-vous déjà demandé comment faisaient nos aïeux pour conserver leurs aliments au frais avant l'invention du réfrigérateur ? En important des blocs de glace depuis les montagnes françaises... En 1906, deux frères et fils de charcutier décident d'exploiter ce filon : ils lancent à Fontainebleau leur fabrique de pains de glace, profitant de l'essor du chemin de fer pour rapatrier jusqu'en région parisienne leurs précieux lingots blancs. En 1920, l'entreprise est rachetée par un certain monsieur Picard dont elle prend le nom au début des années 60. « Les Etablissements Picard » se lancent alors dans la commercialisation de congélateurs et produits surgelés au détail. Visionnaire, le nouveau propriétaire de la société, Armand Decelle, ouvre un an plus tard le premier magasin de produits surgelés Picard à Paris. Aujourd'hui, l'enseigne leader sur son marché compte plus de 1 050 points de vente en France, à raison de 30 ouvertures par an...! Résultat : un chiffre d'affaires proche de 1,7 milliard d'euros en 2022. Cela en fait des mini-cakes jambon-olives et des poêlées de gnocchis vendus en une année ! Les clients s'arracheraient aussi 16 tonnes de haricots verts chaque jour... Quant au fameux moelleux au chocolat, il s'en vendrait un toutes les six secondes !



- Rendement au 30/09/2023¹: **5,32 %**
- Remboursement de l'emprunt : **2026**

CORUM BEHY

RENAULT

Projet financé : investir dans la technologie électrique et la transition énergétique.

Renault, fondé en 1889, est un nom étroitement lié à l'industrie et à l'économie française. Chaque génération de français a possédé sa Renault après la 2^e guerre mondiale : la 4CV, la Dauphine, la 4L, la R5, l'Espace, la Clio, la ZOE... Renault se distingue donc par des voitures populaires mais également par un développement sous le signe de l'innovation : le premier char d'assaut moderne en 1917, la technologie du turbo en Formule 1... L'histoire de Renault, c'est aussi sa nationalisation, en 1945 après la libération, puis des ambitions mondiales et l'alliance avec Nissan au début des années 2000. Renault a depuis repris ses distances avec le constructeur Japonais suite à la rocambolesque affaire Carlos Ghosn, son très médiatique ex-président. Aujourd'hui l'État reste actionnaire à hauteur de 15 % de ce qui fut la « Régie nationale ». Renault a pris, comme tous les grands constructeurs, le virage de la voiture électrique ainsi que celui de l'autopartage. Le Groupe emploie aujourd'hui plus de 100 000 salariés dans 35 pays et 1,5 million de voitures vendues sous les marques Renault, Dacia et Alpine. En 2022, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 46 milliards d'euros.

● AUTRES ENTREPRISES FINANCÉES PAR LES PRODUITS OBLIGATAIRES DE LA GAMME



AIR FRANCE (transports)

RENDEMENT AU 30/09/2023¹: **7,03 %**



Elis (services)

RENDEMENT AU 30/09/2023¹: **4,77 %**

1. Non garanti

Source : Groupe CORUM

LES FONDS VERT ET SOLIDAIRE

Le groupe CORUM s'appuie sur des savoir-faire spécifiques : l'immobilier et les fonds obligataires à haut rendement. L'expertise en épargne verte et solidaire ne se décreète pas. Nous avons donc décidé de faire appel à Sienna Gestion, **un acteur indépendant et engagé historiquement dans l'investissement socialement responsable** pour continuer de proposer à nos épargnants des fonds reconnus.

Fidèle à ses convictions, CORUM Life a choisi des fonds qui participent au financement de l'économie réelle. Le contrat offre la possibilité d'investir en gestion libre dans un fonds vert et un fonds solidaire.

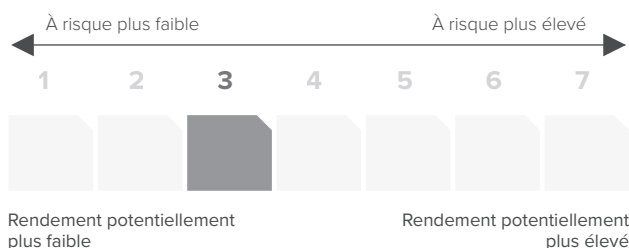
● SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR

Créé en 2015, ce fonds investit, pour au moins 83,5 % (le minimum pour obtenir le label Greenfin étant de 75 %), dans des obligations vertes. Elles visent à financer des projets de transition énergétique et écologique : 935,12 tonnes de CO2 évitées par million d'euros investis en Obligations Vertes¹. Les autres investissements sont sélectionnés sur la base de critères ESG.

Le fonds labellisé Greenfin* suit une approche ISR spécifique.

Performance des 12 derniers mois² : **0,07 %**
Performance au 3^e trimestre 2023³ : **1,07 %**

Échelle de risque de SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR



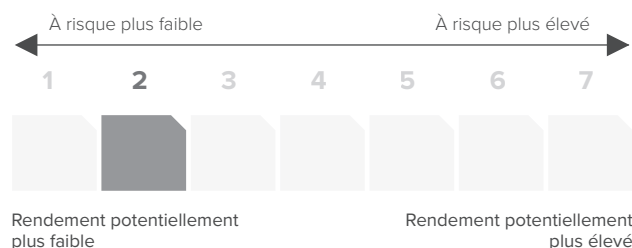
1. Émissions calculées sur les encours au 30/09/2022 avec un taux de couverture de 78 % de l'actif du portefeuille (Source : S&P Global Trucost), équivalent aux émissions générées par un avion A380 pour faire environ 6 allers-retours Paris-New-York (Source : ADEME / Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).
2. La performance des 12 derniers mois nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/09/2022 au 29/09/2023. Source : Sienna Gestion
3. La performance au 3^e trimestre, nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/12/2022 au 30/09/2023. Source : Sienna Gestion

● SIENNA SOLIDAIRE ISR

Il s'agit d'un fonds évoluant dans un univers d'investissement essentiellement ISR construit à partir de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits « critères ESG ». Ce fonds est géré selon 3 approches : une poche obligataire court terme, une poche monétaire et une gestion complétée par des investissements solidaires à hauteur de 5 % à 10 %. Ces derniers sont pour partie orientés vers des projets gérés par la fondation Habitat et Humanisme.

Performance des 12 derniers mois² : **1,92 %**
Performance au 3^e trimestre 2023³ : **1,77 %**

Échelle de risque de SIENNA SOLIDAIRE ISR



1. Plus de 90 % de l'actif du fonds dispose d'une analyse ESG, chiffre calculé hors émetteurs publics et liquidités détenues à titre accessoire, et titres solidaires le cas échéant. Le fonds ne bénéficie pas du label gouvernemental ISR.
2. La performance des 12 derniers mois nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/09/2022 au 29/09/2023. Source : Sienna Gestion
3. La performance au 3^e trimestre, nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/12/2022 au 30/09/2023. Source : Sienna Gestion

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.



LE DÉTAIL DES FRAIS

Les frais dépendent de la répartition des fonds dans le contrat et sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Ils sont détaillés dans les documents d'informations clés investisseur (DICI) de chaque fonds disponibles sur le site www.corum.fr.

FRAIS LIÉS AU CONTRAT CORUM LIFE



La plupart du temps, les frais affichés sur les contrats d'assurance vie du marché sont ceux liés au contrat en lui-même et non aux fonds, souvent très nombreux, qui le composent. À la différence, CORUM Life n'applique aucuns frais sur l'ouverture ainsi que sur la gestion de votre contrat et vous donne de la visibilité sur les différents frais des fonds dans lesquels vous investissez : « nous vous offrons la maison, vous achetez les meubles ».

FRAIS DES UNITÉS DE COMPTE QUI COMPOSENT VOTRE CONTRAT

Les frais sont identiques à ceux que vous auriez payés lors d'une souscription en direct aux produits. Ils sont prélevés par les sociétés de gestion des SCPI et des produits obligataires.

FRAIS DE SOUSCRIPTION	FRAIS DE GESTION	FRAIS DE RETRAIT
Ils sont prélevés ponctuellement lors de versements (initial, complémentaire ou réinvestissement ¹).	Ils sont prélevés annuellement et sont déjà intégrés dans la performance annoncée.	CORUM Life ne prélève aucuns frais lors de retraits.
		
C'est la différence entre les sommes versées sur le contrat et les sommes investies dans les fonds.	Ils servent à rémunérer le travail des gérants des fonds au quotidien. Ils sont prélevés en amont de la performance versée sur l'épargne gérée.	Si vous voulez racheter tout ou une partie de votre contrat, nous estimons que cela ne doit rien vous coûter.
Jusqu'à 5 % sur les produits obligataires et 12 % sur les SCPI. Soit une fourchette entre 0 % et 1,1 % par an sur une période de détention du contrat de 8 ans, en fonction de la composition de votre contrat.	Entre 0,25 % et 1,7 % par an selon le produit obligataire. Entre 1 % et 1,2 % par an selon la SCPI ² . Soit une fourchette entre 0,25 % et 1,7 % par an, en fonction de la composition de votre contrat.	0 frais prélevés.

Nous excluons les frais de fonctionnement des SCPI. Des frais de surperformance peuvent être appliqués pour les produits obligataires.

1. Les dividendes réinvestis automatiquement dans les SCPI sont soumis aux frais de souscription prélevés par les sociétés de gestion.

2. Estimations basées sur le réel 2022 des SCPI CORUM Origin, CORUM XL et CORUM Eurion.

FRAIS DU FONDS EURO QUI COMPOSE VOTRE CONTRAT

FRAIS DE GESTION		
Ils sont prélevés annuellement par l'assureur au titre de la gestion du fonds euro.	Ils servent à rémunérer le travail de l'assureur pour la gestion du fonds euro au quotidien. Ils sont prélevés en amont de la performance versée sur votre épargne.	Frais de 0,6 % par an.

GLOSSAIRE

Code ISIN : (International Securities Identification Numbers) identifiant international unique de douze caractères permettant d'identifier les titres financiers comme les obligations et les actions.

Contrat en unités de compte : les contrats d'assurance vie en unités de compte sont des contrats au sein desquels l'épargne est investie sur des fonds divers (SCPI, obligations d'entreprises...). Le souscripteur du contrat peut faire évoluer la répartition de son investissement sur les différentes unités de compte, en fonction de ses objectifs et de l'évolution des marchés financiers.

Échelle de risque SCPI : l'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 10 années. Il permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Nous avons classé ces fonds dans la classe de risque 3 sur 7 pour CORUM Origin, 4 sur 7 pour CORUM XL et 3 sur 7 pour CORUM Eurion.

Échelle de risque fonds obligataires : ces fonds se classent dans la catégorie 2 et 3 (pour CORUM Butler Smart ESG) car les fonds de ce type sont susceptibles de connaître des variations de valeur de leur part d'amplitude faible. La catégorie de risque pourrait être amenée à évoluer dans le temps. Les données historiques utilisées pour calculer cet indicateur pourraient ne pas être suffisantes pour déterminer le profil de risque futur des fonds.

Fonds euro : support d'investissement présent en assurance vie, accessible pour une part définie par l'assureur, dont le capital est garanti ainsi que les potentiels bénéfices une fois versés, quelle que soit l'évolution des marchés. Le fonds euro présente très peu de risques, en contrepartie d'un rendement moins élevé que celui des unités de compte.

Indice de référence : l'indice de BCO est l'IBOXXMJA. Il est utilisé pour connaître la performance du marché européen des obligations à haut rendement. Les indices de référence de CORUM BEHY, CORUM Butler Smart ESG et CORUM BSD sont respectivement l'IBOXXMJA, 75 % IBOXXMJA + 25 % EURIBOR 1M et EURIBOR 1M + 1 %. Ces indices de référence sont utilisés pour mesurer la performance des fonds. Les fonds sont gérés de manière active sans obligation de répliquer indice et indices de référence.

Instrument de couverture : produit financier (dérivé) utilisé pour annuler ou limiter le risque lié à un élément dit sous-jacent (ou couvert) comme les obligations, les actions ou les taux.

Label ISR et Greenfin : le label Greenfin garantit la qualité verte des fonds d'investissement. Le label ISR a pour objectif d'offrir une meilleure visibilité aux fonds d'investissement

en respectant les principes de l'investissement socialement responsable. La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du placement collectif, tels que décrits dans les informations à communiquer aux investisseurs

Obligation : les obligations sont des titres de créance utilisés par les entreprises (ou les États) pour emprunter de l'argent sur les marchés financiers, afin de financer leur activité. En achetant des obligations, les sociétés de gestion financière (ou les particuliers) reçoivent un intérêt, en rémunération de ce prêt. Au terme prévu de l'obligation, et sans défaut de paiement de l'entreprise, celle-ci rembourse le montant emprunté. Pendant leur durée de vie, les obligations sont vendues et échangées sur un marché dit secondaire, ce qui permet aux investisseurs d'optimiser leur portefeuille. Il existe de nombreuses catégories d'obligations, aux caractéristiques et aux risques variés.

Performance des fonds obligataires : correspond à l'évolution de leur valeur sur une période donnée, nette de frais de gestion.

Rendement à l'acquisition : rendement immobilier au jour de l'acquisition, à savoir le loyer annuel rapporté au prix d'acquisition tous frais inclus de l'immeuble (droits d'enregistrement et honoraires de commercialisation inclus). Le rendement des immeubles à leur acquisition ne prend pas en compte les frais de la SCPI et ne préjuge pas de sa performance annuelle.

Rendement annuel des SCPI : taux de distribution, défini comme le dividende brut, avant prélèvements français et étrangers (payés par le fonds pour le compte de l'associé), versé au titre de l'année N (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus-values distribuées, 0,94 % en 2022 pour CORUM Origin et 0,12 % en 2022 pour CORUM XL) divisé par le prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N de la part. Cet indicateur permet de mesurer la performance financière annuelle des SCPI de la gamme CORUM L'Épargne.

SCPI : une société civile de placement immobilier (SCPI) est une société qui collecte l'épargne de particuliers, dans le but d'acquies et de gérer un patrimoine immobilier. En contrepartie de cet investissement, les épargnants reçoivent des parts, sur lesquelles ils peuvent percevoir des dividendes potentiels, générés par l'encaissement des loyers par la SCPI.

Taux de rendement interne (TRI) : mesure la rentabilité de l'investissement sur une période donnée. Il tient compte de l'évolution de la valeur de la part, des dividendes distribués sur la période, ainsi que des frais de souscription et de gestion supportés par l'investisseur.

Valeur de part : correspond à la valeur d'achat ou de revente d'une part du fonds à un instant donné (valeur de l'actif net du fonds divisée par le nombre de parts souscrites).

MENTIONS LÉGALES

CORUM Life est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 20 000 000 € régie par le code des assurances et inscrite au RCS de Paris sous le numéro 852 264 332 Siège social : 1 rue Euler 75008 Paris. Société soumise au contrôle de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) (4 place de Budapest – 75436 Paris Cedex 9)

Le contrat CORUM Life est distribué par **CORUM L'Épargne**, société par actions simplifiée au capital social de 1 000 000,00 €, RCS Paris n° 851 245 183. Siège social 1 rue Euler 75008 Paris. Inscription auprès de l'ORIAS sous le numéro 20002932 (www.orias.fr) en ses qualités de mandataire en opérations de banque et services de paiement, conseiller en investissements financiers, membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF, mandataire d'intermédiaire d'assurance et agent général d'assurance sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris.

Les SCPI sont gérées par CORUM Asset Management (CORUM), SAS au capital de 600 000 € - RCS Paris n° 531 636 546 - 1 rue Euler - 75008 Paris - www.corum.fr. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-11000012 le 14 avril 2011, agrément AIFM en date du 10 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE. **CORUM Origin**,

visa SCPI n°12-17 de l'AMF du 24 juillet 2012. **CORUM XL**, visa SCPI n°19-10 de l'AMF du 28 mai 2019. **CORUM Eurion**, visa SCPI n°20-04 de l'AMF du 21 janvier 2020.

Les fonds obligataires sont gérés par CORUM Butler Asset Management (Dublin) Société de Gestion agréée par la Banque Centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. **CORUM Butler Entreprises** - code ISIN IE000WOATID0. **BCO** (Butler Credit Opportunities Fund) - code ISIN IE00BMVX2J49. **CORUM BEHY** (CORUM Butler European High Yield Fund) - code ISIN IE00BMCT1P08. **CORUM Butler Smart ESG** (CORUM Butler Smart ESG Fund) - code ISIN IE00BK72TL28. **CORUM BSD** (CORUM Butler Short Duration Bond Fund) - code ISIN IE00BK72TN42.

Les fonds vert et solidaire sont gérés par **Sienna Gestion**. Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 9 728 000€ - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 09. Sienna Obligations Vertes ISR – code ISIN FR0012847325. Sienna Flexi Taux Solidaire ISR – code ISIN FR0013477171.



www.corum.fr | 01 53 75 43 92

CORUM
L'EPARGNE

LES NOUVEAUX
ÉPARGNANTS